

**DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE PAR UN PARTICULIER**

Nom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

 SALLE RETENUE  OBJET : 

 DATE D'UTILISATION  HEURE D'UTILISATION  De.....  
A .....

NOMBRE DE PERSONNES : .....

Nom du Responsable qui retirera la clef en Mairie : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Pour les réservations du week-end, il faut venir chercher les clefs le vendredi entre 8h00-12h00 / 13h30-17h30.

LISTE DES SALLES	location	LISTE DES SALLES	location
Restaurant municipal du Bourg	345.00 €	Salle des expositions (Ecomusée) forfait à la semaine	324.00 €
Restaurant municipal du Poulfanc	231.00 €	Salle des expositions (Ecomusée) Journée	150.00 €
Salle de Langle Sall'icorne	146.00 €	Maison des associations : grande salle verte	216.00 €
Maison du Temps Libre	207.00 €	Maison des associations : petite salle (jaune)	65.00 €
		Salle Allanioux	138.00 €

 BESOIN DE MATERIEL  OUI (TSVP)  NON

 DEPOT CHEQUE CAUTION 241.00€  OUI  NON

**IMPORTANT**

- 1 - Précisez avec exactitude le besoin en matériel
- 2 - N'oubliez pas de retirer la clé de la salle en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.  
*Le personnel d'astreinte ne se déplacera plus pour compléter le matériel ou ouvrir la salle. En cas de déplacement abusif une pénalité sera appliquée.*
- 3 - La caution ne sera restituée que si la salle et les sanitaires sont rendus en parfait état de propreté (sols lavés à l'eau claire), et si les mobiliers sont réinstallés conformément aux plans figurant dans les salles.
- 4 - Vous devez apporter le matériel et les produits d'entretien.  
Une pénalité de 110,00€ vous serait facturée pour le nettoyage de la salle ainsi que pour la réinstallation des mobiliers par la commune Séné.  
L'accès au préau et à la cour de la cantine du bourg est interdit (pénalité 110,00 €)
- 5 - Si déplacement abusif de l'astreinte 42,00 €
- 6 - Les salles communales ne peuvent être utilisées au-delà de 1 heure du matin.
- 7 - IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LES SALLES
- 8 - Merci de fermer les portes et fenêtres et d'éteindre les lumières et le chauffage en quittant la salle.

Si vous rencontrer un problème technique pendant les heures de fermeture de la mairie vous pouvez contacter l'astreinte technique au 06.17.96.38.47

*Je certifie avoir pris connaissance des instructions et m'engage à les respecter*

date : ..... Signature du demandeur :

Imprimé transmis à JH le : .....

## DEMANDE DE MATERIEL

Matériel	Nombre
Tables (1,20 m) + tréteaux	
Tables (3,00 m) + tréteaux	
Chaises (0.60 m)	
Bancs (2.40 m)	
Autre	